



A1 Tests de la typologie pour mise au point de son mode d'emploi



A11 Tests points par points

└ OBJECTIF

identifier les sources d'erreurs lors de la reconnaissance d'un type en un point donné (systématiques, effet opérateur, ...)

■ MOYEN

test des clés de détermination sur des placettes par plusieurs observateurs simultanément



A1 Tests de la typologie pour mise au point de son mode d'emploi



A12 Tests à l'avancement

└ OBJECTIF

déterminer la fiabilité de la cartographie à l'avancement des différents types (et le repérage de leurs limites) en tant qu'outil descriptif pertinent

■ MOYEN

test de la méthode de cartographie par comparaison des cartes effectuées simultanément par plusieurs observateurs



A1 Tests de la typologie pour mise au point de son mode d'emploi



A13 Tests à l'échelle d'une forêt

└ OBJECTIF

évaluer la faisabilité technique et économique de la cartographie des peuplements à l'échelle d'un massif

■ MOYEN

tests de cartographie lors des révisions des documents de gestion



A2

Recensement des expériences existantes



└ OBJECTIF

faire le bilan des expériences concrètes de gestion en futaie irrégulière feuillue (sylviculture, documents de gestion, outils de contrôle, ...)

■ MOYEN

- analyse bibliographique
- visites de réalisations (ONF Haute-Marne, forestiers étrangers, experts AFI, coopératives forestières)



A3 Constitution d'une base de données « dynamique et production »



└ OBJECTIF

mieux connaître les évolutions des types de peuplements feuillus irréguliers franc-comtois (structure, richesse, composition) et leur production

■ MOYEN

- **recherche de parcelles intéressantes**
(dans les documents de gestion)
- **recherche des données d'inventaire et de récolte pour ces parcelles** *(dans les archives)*
- **analyse des données**



A4 Elaboration d'outils d'aide à la décision et à l'orientation de gestion



└ OBJECTIF

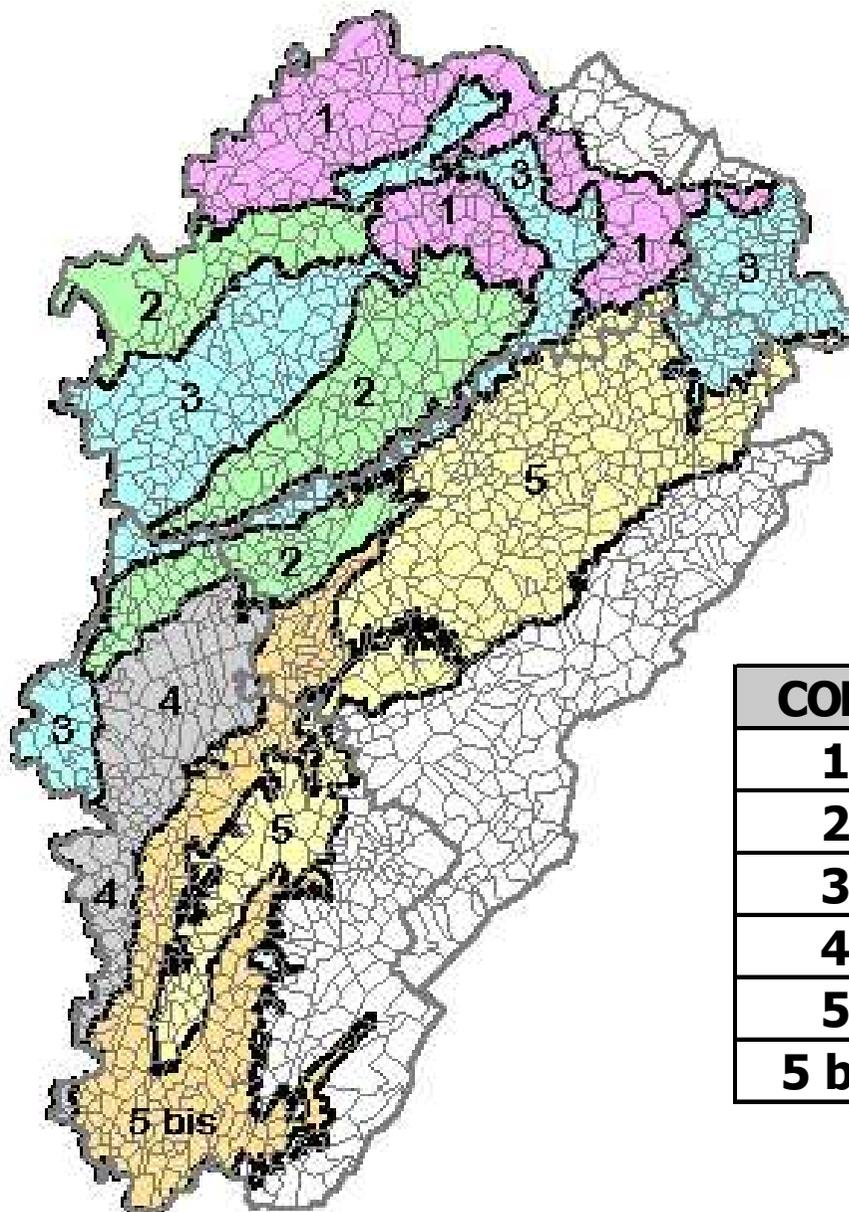
élaborer des outils techniques (consignes de martelage, prévisions de production, estimation de l'avenir des petits bois, ...) pour mieux maîtriser la gestion durable des peuplements feuillus irréguliers

■ MOYENS

- 1) mode d'emploi de la typologie
- 2) grille d'aide à la décision pour traitement irrégulier
- 3) outils d'orientation de gestion
pour chacun des 6 contextes régionaux retenus



A4 Elaboration d'outils d'aide à la décision et à l'orientation de gestion



CODE	NOM
1	Piémont vosgien
2	Plateaux calcaires saônois
3	Vallées alluviales
4	Bresse et Chaux
5	Premier plateau
5 bis	Petite Montagne



A5

Elaboration d'outils de suivi de gestion



└ OBJECTIF

élaborer des outils de suivi a posteriori de la sylviculture des peuplements feuillus irréguliers adaptés aux contextes franc-comtois

■ MOYEN

Trois types d'outils différents :

- 1) méthodes** (inventaires, méthode combinée...)
- 2) indicateurs biologiques** (bois mort, avifaune...)
- 3) indicateurs sylvicoles** (qualité petits bois, régénération...)



B1

Mise en place du réseau de forêts pilotes



└ OBJECTIF

utiliser à l'échelle de massifs forestiers de référence les outils A4 et A5 pour servir de support démonstratif (pour gestionnaires ou autre public) et organiser le suivi de la sylviculture pratiquée

■ MOYEN

- rédaction et mise en œuvre de documents de gestion pilotes



B2 Mise en place du réseau de placettes de démonstration



└ OBJECTIF

appliquer les techniques sylvicoles prévues par les outils A4 et A5 sur des placettes forestières de référence pour servir de support démonstratif fin (pour gestionnaires ou autre public avisé) et organiser le suivi de la sylviculture pratiquée

■ MOYEN

- sélection et délimitation de 50 sites**
- mise au point d'un protocole de suivi**



B3 Évaluation économique



└ OBJECTIF

**chiffrer les différents coûts d'une gestion durable
des peuplements feuillus irréguliers**

■ MOYEN

sur la base des autres actions réalisées (notamment A2, A5)
mais surtout résultats d'experts de l'AFI



B4

Document de synthèse



└ OBJECTIF

synthétiser l'ensemble des résultats obtenus

■ MOYEN

- rédaction et édition du document final



C1 Plaquettes de présentation et de suivi du projet



└ OBJECTIF

informer un large public du lancement et de l'évolution du projet “ Life futaie irrégulière ”

■ MOYEN

conception, édition et diffusion annuelle d'un “ 4 pages ” présentant les objectifs et actions prévues ainsi que leur réalisation



C1 Plaquettes de présentation et de suivi du projet



Un programme 

Le développement durable des futaies irrégulières feuillues en Franche-Comté



Porteurs du projet : Société Forestière de Franche-Comté (proposant)
Office National des Forêts
Centre Régional de la Propriété Forestière

Durée du projet : 3 ans et 6 mois

Budget total : environ 4 millions de Francs

Financeurs : Union Européenne
Conseil régional de Franche-Comté
Etat
SFFC
ONF
CRPF

LE MOT DES PARTENAIRES

De nos jours, les débats entre les tenants des traitements réguliers et ceux des traitements irréguliers se multiplient. Ces débats relèvent souvent d'une approche polémique et caricaturale. En effet, dans le cas des peuplements feuillus, si l'on dispose d'une longue expérience en matière de gestion en futaie régulière, force est de constater qu'en matière de gestion en futaie irrégulière les références techniques manquent cruellement car les expériences sont rares et récentes.

Les forestiers franc-comtois ont donc décidé de dépasser ces débats stériles en adoptant depuis quelques années une démarche pragmatique, conformément à leur souci constant d'amélioration des techniques sylvicoles, dans le sens d'une gestion forestière durable et multifonctionnelle.

L'Union Européenne a accepté de soutenir un projet sur crédits LIFE ⁽¹⁾ pour améliorer la maîtrise de la gestion des futaies irrégulières feuillues. Porté par la Société Forestière de Franche-Comté, l'Office National des Forêts et le Centre Régional de la Propriété Forestière, il vise à fournir aux propriétaires (collectivités et propriétaires privés) et aux gestionnaires les outils techniques nécessaires à une gestion forestière durable adaptée aux contextes locaux (écologiques et socio-économiques).

Le Président de la SFFC, G. Viellard
Le Directeur régional de l'ONF, F. Gailmail
Le Directeur du CRPF Franche-Comté, C. Barbier

(1) LIFE : L'instrument financier pour l'environnement.

n°1 - octobre 2000

Les raisons du projet



Des contextes locaux variés qui nécessitent des traitements adaptés...

La variété des contextes locaux impose de disposer de différentes méthodes de gestion pour permettre à la forêt de remplir au mieux ses différentes fonctions (écologique, économique et sociale).

Ainsi, si le traitement régulier, bien maîtrisé, présente des avantages et apparaît comme la meilleure solution dans bon nombre de cas, certains contextes fixent les limites de son domaine d'application (voir encadré en bas de page).

Un traitement régulier tend à faire vivre ensemble sur la même parcelle des arbres ayant sensiblement le même âge et les mêmes dimensions. Le gestionnaire cherche à terme l'équilibre des classes d'âge sur l'ensemble de la forêt, par un équilibre des surfaces portant chacune des classes d'âge.



... mais un besoin de mieux maîtriser le traitement irrégulier

Car, par manque de références techniques, le traitement irrégulier est aujourd'hui appliqué de façon marginale et intuitive.

Or, si le gestionnaire ne s'appuie pas sur des bases techniques fiables et solides, le risque est grand d'aboutir à des dérapages par rapport aux objectifs visés.

Un traitement irrégulier tend au contraire à faire vivre côte à côte des arbres de dimensions et d'âges très divers dans une même parcelle. L'équilibre est recherché sur chacune des parcelles de la forêt.

Il est donc urgent de fournir aux propriétaires et aux gestionnaires les outils indispensables :

- pour un choix raisonné entre traitements,
- pour une gestion maîtrisée aboutissant aux mélanges d'essences et aux structures recherchés.

QUELQUES EXEMPLES OÙ LA GESTION EN FUTAIE IRRÉGULIÈRE PEUT PRÉSENTER DES AVANTAGES :

- pour des peuplements irréguliers issus de taillis-sous-futaie, on peut avoir recours au traitement irrégulier pour éviter des sacrifices d'exploitabilité (coupe de bois non mûrs) trop importants ;
- dans les secteurs à forte sensibilité paysagère (versants visibles depuis des zones habitées, ...), le traitement irrégulier sans coupe brutale permet de garantir la permanence du couvert boisé, et donc du paysage ;
- certains sols fragiles (éboulis, sols sur lapiaz, sols hydromorphes, ...) ne supportent pas le décapage plus ou moins brutal induit par le traitement en futaie régulière. Leur protection est assurée dans le cadre d'un traitement irrégulier ;
- le traitement irrégulier permet le maintien de certaines essences (fruitiers notamment), dont la disparition est souvent à déplorer dans les régénérations de futaie régulière ;
- les berges des cours d'eau peuvent avantageusement être traitées en irrégulier. En effet, ce traitement permet le maintien d'une ambiance semi-éclairée et d'un sous-étage protecteur contre le décapage des rives, préservant ainsi la qualité des cours d'eau et leur habitabilité.



C2

Documents de vulgarisation



OBJECTIF

vulgariser les outils de gestion auprès des propriétaires et des gestionnaires forestiers

MOYENS

- mise en forme des méthodes et des outils et édition sous forme d'un classeur
- édition de guides et d'un CD rom
- mise sur Internet et Intranet



C3

Communication nationale et internationale



└ OBJECTIF

porter à la connaissance des partenaires nationaux et internationaux les réalisations du projet

■ MOYENS

- 4 pages de présentation en anglais et allemand
- insertion de publications dans des médias spécialisés
- mise sur Internet
- visites dans les forêts pilotes (B1), placettes de démonstration (B2)



C3 Communication nationale et internationale



D Ein Life Projekt 

Die Entwicklung einer dauerhaften Steuerung bei der Bewirtschaftung von strukturreichen Laubmischwäldern in der Franche-Comté



Projektträger : Société Forestière de Franche-Comté (Projektvorschlag)
Office National des Forêts
Centre Régional de la Propriété Forestière

Projektdauer : 3 Jahre und 6 Monate

Gesamtbudget : etwa 4 Millionen Francs

Finanzierung : Europäische Union
Conseil régional der Franche-Comté
Staat
SFFC
ONF
CRPF



ÜBERLEGUNGEN DER PROJEKTBETEILIGTEN

Heute gibt es immer mehr Debatten zwischen Anhängern des Altersklassenwaldes und den Anhängern des gemischten Plenterwaldes. Meistens werden diese Diskussionen mit viel Polemik und Tatsachenverzerrungen geführt. Es ist jedoch eine Tatsache, dass man bei Laubbaumbeständen auf eine lange Erfahrung mit Altersklassenwäldern zurückblicken kann, man aber leider feststellen muss, dass wissenschaftlich fundierte Referenzen über den Plenterwald leider fehlen, da die Erfahrungen selten oder neueren Datums sind.

Die Comtoiser Förster haben beschlossen, den Weg der fruchtlosen Debatten zu verlassen. Seit einigen Jahren verfolgen sie mit Pragmatismus ihre Arbeit im Sinne einer Verbesserung der Forsttechniken und einer nachhaltigen und multifunktionalen Bewirtschaftung des Waldes.

Die Europäische Union hat die Unterstützung des Projektes zur Verbesserung der dauerhaften Steuerung bei der Bewirtschaftung von strukturreichen Laubmischwäldern im Rahmen der LIFE⁽¹⁾ Kredite zugesagt. Getragen von der Société Forestière de Franche-Comté, dem Office National des Forêts und dem Centre Régional de la Propriété Forestière, will dieses Projekt den Eigentümern (Körperschaften und Privateigentümer) und den Forstbetrieben die technischen Mittel in die Hand geben, die eine nachhaltige, den konkreten, je nach Lage unterschiedlichen, Verhältnissen angepasste Steuerung des Waldes ermöglichen (ökologisch und sozio-ökonomisch).

Präsident der SFFC, G. Viellard
Regionaldirektor des ONF, F. Cailmail
Direktor des CRPF Franche-Comté, C. Barbier

nr. 1 - oktober 2000

(1) L'instrument financier pour l'environnement - Finanzierungsprogramm für Umweltprojekte

GB A Life Project 

The Sustainable Development of Uneven-Aged Broadleaf Stands in Franche-Comté



Project Leaders : Société Forestière de Franche-Comté (SFFC - Franche-Comté Forestry Company)
Office National des Forêts (ONF - National Forestry Commission)
Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF - Forest Property Regional Centre)

Project Duration : 3 years, 6 months

Total Budget : FF 4 million approx.

Funding : European Union
Franche-Comté Regional Council
State
SFFC
ONF
CRPF



A WORD FROM THE PROJECT PARTNERS

There is increasing debate nowadays between those who advocate regular treatment, i.e. the development of even-aged stands in forestry, and the proponents of irregular treatment (uneven-aged stands). Such discussions are often marked by heated arguments in which the opposing position is willfully caricatured or distorted. The truth of the matter is that, while we can call upon a long experience in the management of even-aged plantations, it has to be admitted that technical references are few and far between in the case of uneven-aged plantations, such experiments as exist being rare and of recent date.

This being the case, the forestry workers of Franche-Comté have decided to abandon these sterile discussions, and have in recent years adopted a pragmatic approach reflecting their ceaseless concern to improve forestry techniques through sustainable and multi-purpose forestry management.

The European Union has agreed to give its backing to a LIFE⁽¹⁾ project aiming to improve the controlled management of uneven-aged broadleaf stands. The project, coordinated by the Société Forestière de Franche-Comté (SFFC), the Office National des Forêts (ONF) and the Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), sets out to provide public and private landowners and managers with the necessary tools for sustained forestry management adapted to local ecological and socio-economic conditions.

G. Viellard : Président, SFFC
F. Cailmail : Regional Director, ONF
C. Barbier : Director, CRPF Franche-Comté

nr. 1 - oktober 2000

(1) L'instrument financier pour l'environnement - Financial instrument for the environment.



D1

Installation d'ateliers pédagogiques



└ OBJECTIF

créer des dispositifs permettant la reconnaissance des types de peuplements et l'utilisation des outils de suivi et d'orientation de gestion

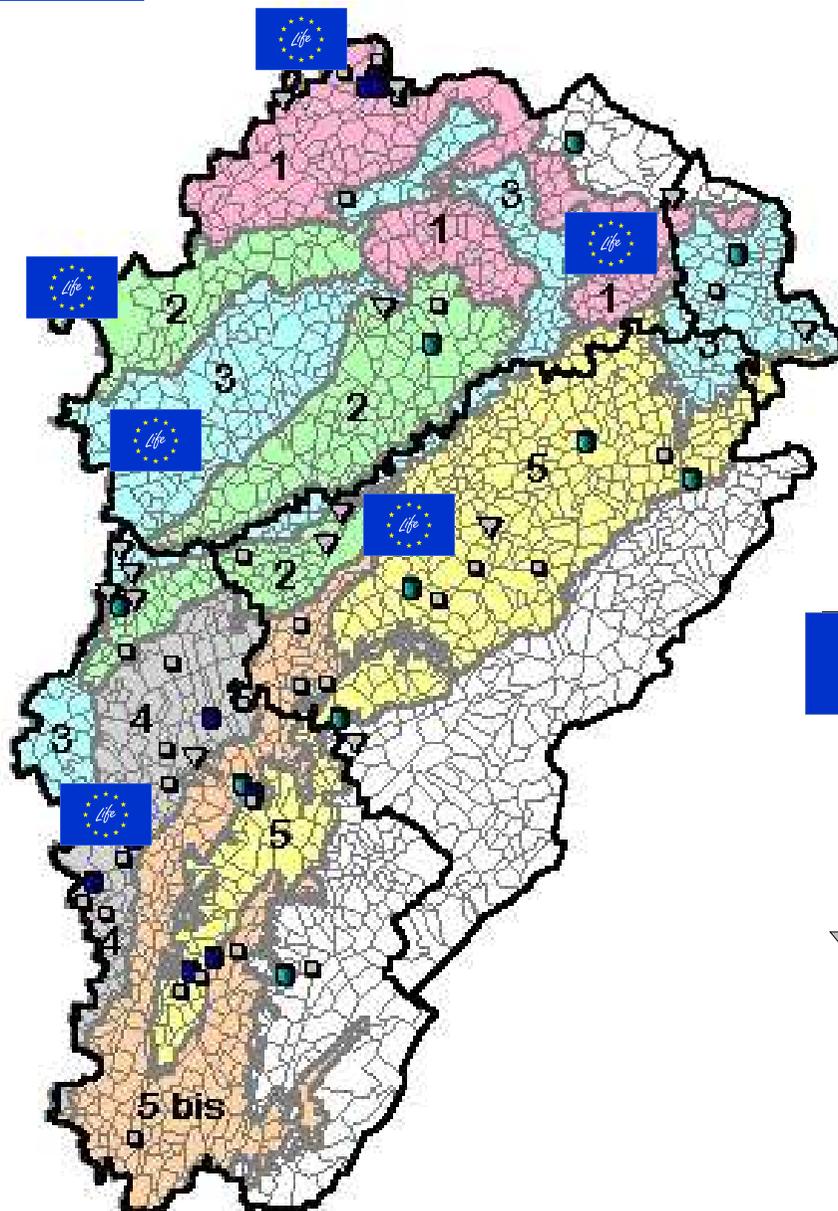
■ MOYENS

- **réalisation de parcours typologiques**
- **création de martélodromes et perchodromes**
- **utilisation des placettes de démonstration**



D1

Installation d'ateliers pédagogiques



CODE	NOM
1	Piémont vosgien
2	Plateaux calcaires saônois
3	Vallées alluviales
4	Bresse et Chaux
5	Premier plateau
5 bis	Petite Montagne



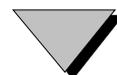
Parcours typologiques (6)



Placettes ONF (12)



Placettes AFI (10)



Placettes de démonstration (60)



Forêts cartographiées (29)



D2

Opérations régionales de développement



└ OBJECTIF

former les gestionnaires et les propriétaires forestiers à l'utilisation de la typologie et des outils A4 et A5

■ MOYENS

- réalisation de journées de formation, de vulgarisation et de sensibilisation